



Palézieux, le 12 mars 2008

**Commune de Palézieux**  
Maison de commune  
1607 Palézieux

## Communications de la Municipalité

Procès-verbal : no 10 (extrait)  
Présidence : M. Taillens, Syndic  
Séance ouverte à : 18.30 h.  
Municipalité présente : Au complet

Lors de sa séance du 10 mars 2008, la Municipalité a décidé :

Sentences	de délivrer les sentences 07/08 et 08/08 de fr. 60.— chacune pour infraction au parcage.
Chiens dangereux	de prendre connaissance du rapport du Service de la consommation et des affaires vétérinaires rédigé suite à l'évaluation des chiens d'un citoyen de la Commune, et décide de reporter intégralement les mesures dictées par ce service dans le courrier qu'elle adressera à ce dernier.
Mamans de jour	de renouveler l'autorisation de 5 ans accordée à Mme Brigitte Rey pour la garde de 5 enfants de 14 semaines à 12 ans à la journée.
Insieme Vaud	de ne pas entrer en matière concernant la campagne de vente de cœurs en chocolat.
Association d'aide aux enfants OMOANA	de prendre acte de la demande de soutien financier présentée par l'Association OMOANA et décide de ne pas entrer en matière.
Dozinel Lucien et Catherine	de prendre note de la synthèse de la Camac concernant le projet de construction d'un chemin d'accès à la parcelle RF 291 et de délivrer le permis de construire no 529.
Merz Pascal et Lisa	de prendre note de la synthèse de la Camac concernant le projet d'aménagement de 30 places de parc supplémentaires sur le parking de Fluid Automation Systems et de délivrer le permis de construire no 528.
Bâtiments « Verger I et II » citernes	de prendre note du rapport de l'entreprise D'Angelo qui signale que les citernes des bâtiments Verger I et II sont en ordre.
Tireurs sportifs Palézieux - 300 mètres	de déléguer M. Dind, Municipal, à l'assemblée générale des Tireurs sportifs 300 mètres, le 27 mars 2008 à Palézieux.
Fédération des triages du 5 <sup>ème</sup> Arrondissement	de déléguer M. Dovat, Municipal, à l'assemblée générale de la Fédération des triages du 5 <sup>ème</sup> Arrondissement, le 24 avril 2008 au Boscal.

/.





# Commune de Palézieux

Maison de commune  
1607 Palézieux

Rencontre des communes limitrophe VD - FR	de prendre note que la rencontre des communes limitrophes Vaud-Fribourg sera organisée le 27 septembre 2008 à Bossonnens.
ARBRE	de prendre note de l'invitation de l'ARBRE à visiter, le 19 avril 2008, l'institut Paul Scherrer et le centre d'information de Beznau et décide de ne pas entrer en matière.
Paroisse Oron-Palézieux	de prendre note du programme des cultes du 6 avril au 29 juin 2008.
Marouette 1	de préavis favorablement sur la vente de deux appartements au bâtiment « Marouette 1 » et de faire suivre ce dossier au Service cantonal du logement.
Parcelle RF 36	de prendre note de l'avis de fractionnement rédigé par le Bureau Stuby et Völlmy à Mézières et décide de donner son accord.
Plan cantonal de gestion des déchets	de communiquer au SESA que le site prévu sur la Commune de Palézieux n'est plus adéquat en raison du développement du « Pôle gare ».
Dufey René - Cours de formation	d'inscrire M. René Dufey au cours « Entretien sans herbicides dans la commune » qui aura lieu le 30 mai 2008 à Lausanne.
Groupement juniors ASHB	de mettre le terrain du centre scolaire à la disposition du groupement ASHB pour les entraînements des juniors B.
ASHB - Eclairage	de prendre note qu'un hélicoptère sera engagé le vendredi 14 mars 2008 à 13.00 h. pour la pose de l'éclairage du terrain de Montelly.

La discussion étant épuisée, la séance est levée à 22.30 h.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

P. o. 

Philippe Taillens

Le Secrétaire :



Jean-Daniel Graz

